

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4381)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par

M. Dufrène, M. Dharréville, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 18, supprimer le mot :

« minimale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à réduire la portée de programmation des finances publiques. Nous pensons qu'une programmation au-delà de trois ans n'aurait aucun sens car il est impossible de connaître la situation économique à ce moment-là, ni même des besoins structurels de la Nation.